

## Report du déploiement de PRISME : la DAP reviendrait-elle à la raison ?

Alors que le déploiement de PRISME sur la DISP de Strasbourg était prévu ce lundi 11 décembre, la CGT IP vient d'être informée du report de celui-ci. La DAP évoque désormais une date en mars 2024.

Nous ne pouvons que nous féliciter de cette décision tardive que nous appelions de nos vœux au vu de la catastrophe annoncée. En effet depuis de nombreuses semaines, la CGT IP dénonce les atteintes graves que comporte ce logiciel pour les SPIP et ses personnels, ainsi que les dysfonctionnements ou la méthode totalement opaque employée par l'administration sur ce sujet (pour lire notre dernier communiqué sur le sujet

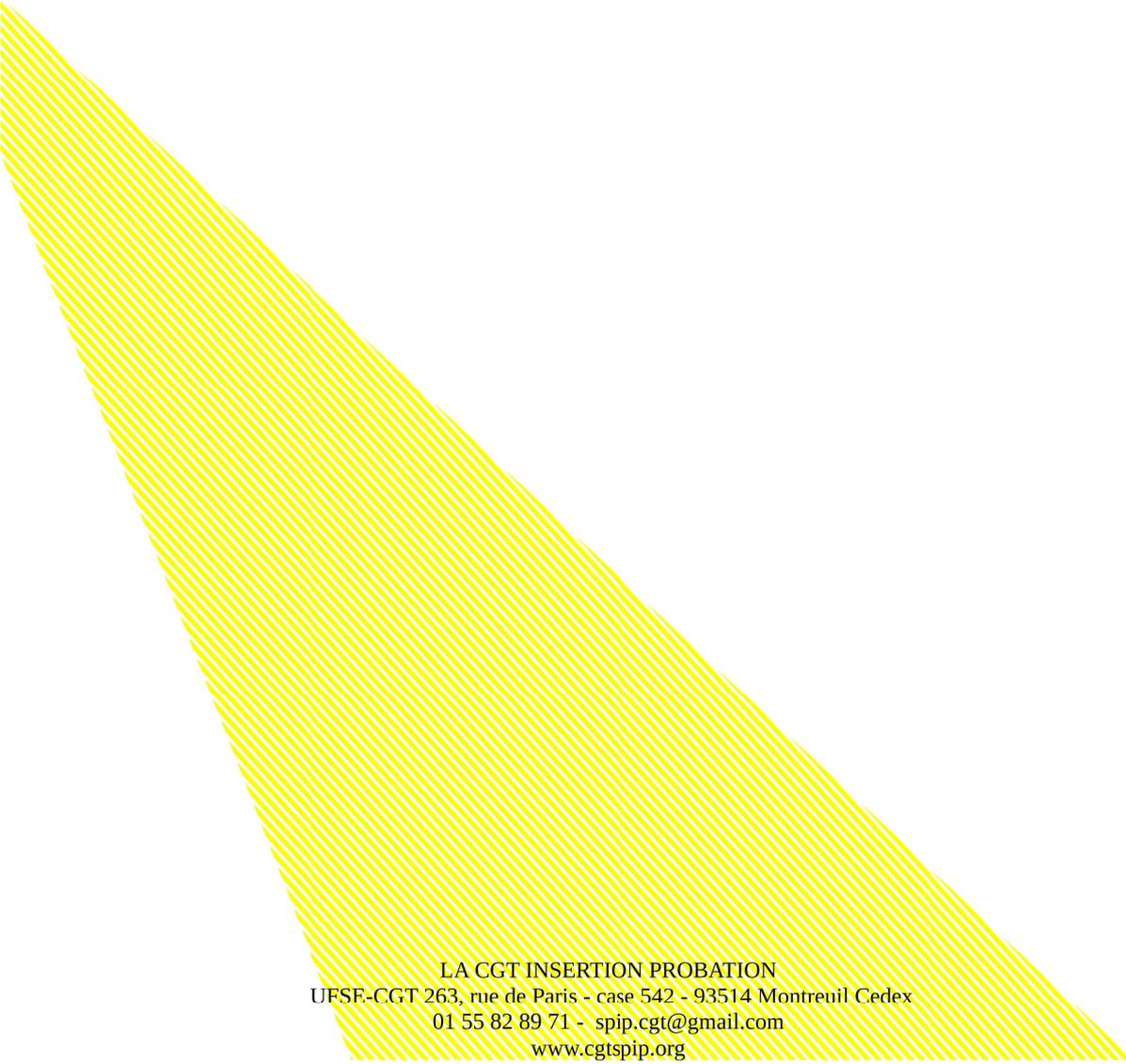
<http://www.cgtspip.org/experimentation-et-deploiement-a-venir-face-a-la-toute-puissance-de-ladministration-les-spip-vont-en-payer-le-prisme-and-appi-new-year/>).

Si les SPIP du Grand-Est peuvent envisager la fin d'année de façon plus sereine, la CGT IP restera néanmoins vigilante et ne satisfera pas d'un répit de quelques mois.

La CGT IP exige que durant cette période la DAP revoie sa copie, fiabilise le logiciel, garantisse la confidentialité des données et le respect du secret professionnel et des missions des personnels. Enfin, nous espérons que la DAP mettra à profit ce délai pour enfin engager les démarches légales auprès de la CNIL ou du Conseil d'État.

**Ne lâchons rien pour préserver les SPIP  
et le sens de notre intervention !**

Montreuil, le 5 décembre 2023



LA CGT INSERTION PROBATION  
UFSE-CGT 263, rue de Paris - case 542 - 93514 Montreuil Cedex  
01 55 82 89 71 - [spip.cgt@gmail.com](mailto:spip.cgt@gmail.com)  
[www.cgtspip.org](http://www.cgtspip.org)